

TAVELURE

Risques météorologiques d'infection :

Pour la station météo de STJ (1720 Ch Principal) : La pluie a commencé samedi 29 avril vers 15h. À 6h ce matin, jeudi 4 mai, il n'y a pas encore séchage... Nous sommes à une période de mouillure de + de 90h, à une T° moy de l'ordre de 8.0°C ==> RI Grave. Les précipitations cumulées sont de 66.3mm.

Pour toutes les autres stations météo de la région : Contrairement au poste de STJ, une nouvelle infection a commencé avec le début de la pluie mardi 2 mai, entre 10h30 et midi. Ce jeudi matin à 6h, il n'y a toujours pas séchage... Nous sommes à une période de mouillure variant de 29h à 32h, à une T° moy de l'ordre de 7.5°C ==> RI Moyen. Le lessivage du soufre (cumul de 10 mm) n'a finalement pas eu lieu comme prévu hier aux bulletins météo :

| | | | |
|---------------------|--------|-----------------------|--------|
| Oka | 8.5 mm | STJ Montée du village | 5.2 mm |
| St-Benoit (Mirabel) | 7.2 mm | STJ 640 | 5.0 mm |
| Oka Ste-Sophie | 5.6 mm | | |

Sur l'ensemble de la région, ce RI devrait se terminer aujourd'hui en matinée...

Développement foliaire : Sur la parcelle de référence, dans la journée du mercredi 3 mai entre nos lectures de $\pm 5h30$ et celles de $\pm 16h$, 10% des inflorescences ont pris une nouvelle feuille. Puis, entre hier fin pm ($\pm 16h$) et ce matin (jeudi 4 mai) $\pm 6h$, aucune croissance foliaire n'a été notée.

Maturité des ascospores : À ce moment-ci de l'année, elles sont matures et prêtes à éjecter...

ANALYSE

Pour l'ensemble de la région, nous prenons pour acquis que les entreprises ont renouvelé leur protection lundi 1^{er} mai en fin PM / début de soirée ou mardi 2 mai en AM avec un fongicide de contact bio ou conventionnel (**Kumulus** / Manzate / Captan...). Dans ces 2 cas, vous êtes protégés jusqu'à concurrence d'un lessivage ou d'un développement foliaire.

Note pour la régie conventionnelle : Dépendamment des stratégies utilisées ces derniers jours sur ce RI, si vous avez laissé des trous dans vos protections et/ou si vous avez des doutes sur votre protection, et surtout en présence d'inoculum en 2022, vous devriez intervenir aujourd'hui avec un pénétrant en post-infection minimalement sur variétés sensibles. À faire en PM lorsque la T° > 10°C tout en sachant que son action ne remontera pas jusqu'au début de l'infection et que la plupart des éjections ont eu lieu en tout début de semaine...

Ravageurs du moment

- ⊕ **Huile contre la mite rouge** : La prochaine fenêtre d'intervention est ce samedi 6 mai !
- ⊕ **Punaise terne** : Avant le stade pré-bouton rose, les dommages causés par ce ravageur se traduisent par la perte d'inflorescences. Ce qui correspondant ni plus ni moins à l'extinction de bg floraux... **Aucun Tt insecticide n'est à prévoir pour le moment.** Toutefois, lorsque l'inflorescence est visible (soit au stade pré-bouton rose = toutes les feuilles du bourgeon floral sont étalées), la piqûre de ce ravageur peut se traduire par un dommage sur fruit (légère dépression en forme d'entonnoir sur l'épiderme du fruit).

Son activité sera probablement à la hausse en fin de semaine avec les T° plus chaudes... Le dépistage de ce ravageur se fait par un dépistage visuel, en particulier sur les rangs proches des boisés, des friches ou des fossés ET/OU à l'aide des pièges blancs englués posés à la hauteur des genoux.

Précisions pour la régie biologique : Le trappage massif de l'hoplocampe a un léger impact sur la punaise terne. Dans cette situation, il n'y a pas de recommandation de bio-insecticide contre ce ravageur.

- ⊕ **Carpocapse de la pomme :**

La pose des pièges : À faire maximum avant le début du vol prévu pour le 15-18 mai dans la région.

Confusion sexuelle : Ils sont à installer entre le stade pré-bouton rose jusqu'au début de la fleur. Et pour les vergers avec historique de petit carpo, les poser pour max bouton rose.

Les installer après vos applications d'huile pour ne pas altérer leur efficacité. Et dans le cas où il n'y a pas d'huile à réaliser ou que c'est déjà fait (présence uniquement de cochenille), assurez-vous de les poser lorsqu'il y aura suffisamment de feuillage pour les empêcher de tomber avec les vents.

Quelques rappels sur la pose : **La dose de diffuseurs par hectare** : Il n'y a que 2 doses de disponibles : 1) 370 diffuseurs/ha et 2) 500 diffuseurs/ha. Afin de justifier la petite dose (370 diff./ha), la confusion sexuelle doit être bien installée dans la parcelle, c'est-à-dire 2 à 3 ans SANS Tts insecticides visant le carpo ET 0 dommage sur fruits à la récolte pendant les 2 années qui précèdent. **Bordures** : Doubler le nombre de diffuseurs en contour de verger. **La hauteur des diffuseurs** : TOUJOURS dans le tiers supérieur des arbres. Les diffuseurs installés trop bas nuisent grandement à l'efficacité de la méthode !!!

Fertilisation foliaire :

Pour la régie conventionnelle, vu l'état du feuillage (endommagés par les basses T° dans certains sites froids de la région), prévoir une urée en fin de semaine.